

- ❗ Ne laissez pas le véhicule à l'arrêt avec un rapport engagé et le moteur en marche. Placez toujours le sélecteur sur **N** si le moteur doit tourner au ralenti pendant un certain temps. Le véhicule peut se déplacer inopinément avec toute autre position de rapport sélectionnée.
- ❗ N'utilisez pas la position **N** pour le dépannage du véhicule. Voir page 282, **METHODE DE DEPANNAGE**.

SÉLECTEUR DE VITESSE ROTATIF

La position de stationnement **P** doit être sélectionnée avant d'arrêter le moteur. Si un autre rapport est sélectionné lorsque le contact est coupé, le sélecteur se déplace en position de stationnement **P** avant de se rétracter dans la console centrale.

Si le moteur est arrêté au point mort (**N**), le système attend 10 minutes avant de sélectionner la position de stationnement (**P**). Ce délai est suffisant pour faire permettre au véhicule d'effectuer un cycle de lavage.

SI LE SELECTEUR NE SORT PAS

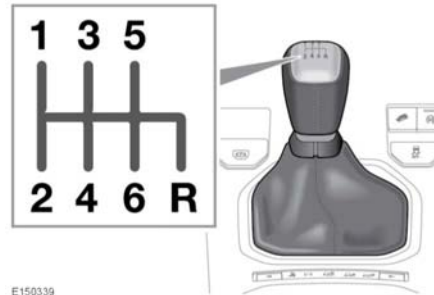
Si le sélecteur de vitesse est gêné par un obstacle, retirez ce dernier, puis démarrez le moteur. Le sélecteur doit alors sortir normalement.

Si le sélecteur ne sort toujours pas même après avoir retiré l'obstacle, le système présente un défaut. Le sélecteur peut être utilisé même s'il est abaissé. La position de stationnement **P** doit être sélectionnée avant d'arrêter le moteur. Faites corriger le défaut dès que possible.

DEFAUT DE TRANSMISSION

En cas de défaut du système de transmission, un message d'avertissement peut apparaître sur l'afficheur et le choix des rapports disponibles peut être limité. Consultez immédiatement un technicien qualifié.

TRANSMISSION MANUELLE



E150339

- ❗ La sélection de la marche arrière n'est pas possible lorsque la vitesse du véhicule dépasse 24 km/h (15 mi/h). N'essayez jamais d'engager la marche arrière quand le véhicule roule en marche avant. La transmission risquerait d'être sérieusement endommagée, ce qui donnerait ensuite lieu à des réparations coûteuses.

Un témoin de changement de vitesse s'allume brièvement au point de changement de vitesse (passage à la vitesse supérieure) recommandé. Voir page 51, **CHANGEMENT DE VITESSE (VERT)**.